



Association des Résidents du lac Carillon

**Compte rendu de la réunion du conseil d'administration
DE L'ARC TENUE LE 26 SEPTEMBRE 1995
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard
Denis Blanchette
Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1.º MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2.º LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 26 SEPTEMBRE 1995

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Jean-Marc Charbonneau et secondée par Denis Blanchette.

3.º APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 6 JUIN 1995

Jean-Marc Charbonneau propose l'approbation du compte rendu de la réunion du 6 juin 1995, lequel est accepté à l'unanimité.

4.º SUIVI DU COMPTE RENDU DU 6 JUIN 1995

Quelques membres du conseil d'administration se sont présentés à la réunion du conseil municipal de St-Ubalde du 12 juin 1995 afin d'aborder les sujets suivants :

Camping à la plage

Les membres du conseil d'administration ont réussi à persuader la municipalité afin que celle-ci conserve au camping du lac Carillon sa vocation première déjà conférée par le ministère des Ressources naturelles.

Un règlement à cet effet a donc été affiché à la plage.

Contenants à déchets et monstres ménagers

Suite à la réunion du conseil municipal, deux contenants ont été déplacés pour les usagers du lac Carillon.

Une lettre sera préparée à la municipalité pour les remercier des efforts faits dans ces deux dossiers et pour leur demander de déplacer le bac restant du côté du lac Blanc ainsi que pour leur demander de donner un service aux chalets pour la récupération des monstres ménagers.

Ces deux informations pourront être transmises aux membres de l'ARC lors de l'Assemblée générale.

Vol et vandalisme – Sûreté du Québec

Une lettre sera préparée pour demander à la S.Q. d'apporter une surveillance accrue compte tenu des vols commis dernièrement.

Québec Téléphone

Le nom de Robert Girard s'ajoute à ceux qui désirent bénéficier de ce service. Pierre Bédard l'avisera du nom de la responsable, soit Mme Claire Tremblay - 1 800 463-8822. Ce sujet pourra être apportée lors de l'Assemblée générale.

Devenir propriétaire

Pierre Bédard a écrit à M. Tony LeSauteur afin de savoir si d'autres associations ont déjà manifesté le désir de devenir propriétaires de leurs terrains. Aucune réponse n'a été fournie. Serge Lachance effectuera un rappel auprès de M. LeSauteur.

5.° APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 AOÛT 1995

Pierre Bédard propose l'acceptation du compte rendu de la réunion du 9 août 1995, lequel est secondé par Jean-Marc Charbonneau.

6.° RAPPORT DU PRÉSIDENT

Serge Lachance a communiqué avec le maire pour obtenir une salle pour la tenue de l'Assemblée générale; l'autorisation lui a été donnée.

7.° DÉTAILS DES DÉPENSES ET APPROBATION

Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Claire Huot d'accepter les dépenses suivantes :

frais de 61,99 \$: timbres et photocopie - journal août 1995;
frais de 30 \$: déclaration annuelle de personne morale.

8.° ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 1994

Une somme de 110,50 \$ apparaît aux états financiers du 31 décembre 1994. Cette information sera transmise lors de l'Assemblée générale. Les états financiers lors de la prise en charge par le présent c.a. seront également présentés.

9.° ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 1995

Une somme de 352,67 \$ apparaît aux états financiers au 31 août 1995.

10.° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale se tiendra donc le 7 octobre à 9h30 au 427B, Chabot, St-Ubalde.

11.° AUTRES SUJETS

Un montant de 10 \$ est remis par Pierre Bédard à Denis Blanchette représentant la cotisation de M. Mario Lupien.

Jacques Lavoie de l'Association des loisirs de l'hôpital St-François d'Assise sera présent ou déléguera un représentant lors de l'Assemblée générale. La personne ainsi désignée remettra la cotisation pour l'année en cours.

Mme Rita Bélanger a contribué pour une somme de 20 \$ pour les deux derniers numéros du journal de l'année en cours. Une relance sera faite auprès des présents commanditaires afin de connaître leurs intérêts pour la prochaine année; d'autres pourront également s'ajouter.

12.° PROCHAINE RENCONTRE

Aucune date n'a été déterminée.

13.° LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 22h00.

Denis Bédard